BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1287

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

817 459 209 RCS Nanterre.
ALTRAN ACT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 96, Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION TRANSFRONTALIÈRE ALTRAN ACT Société par actions simplifiée Au capital de : 1 000,00 EUR Siège social 96 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine N° RCS 817 459 209 RCS Nanterre, est société absorbante Aricent Holdings Cyprus Limited SARL de droit chypriote au capital de 11.970 € dont le siège est situé 10 Iasonos Street, Jason Building, 1082 Nicosie (Chypre) enregistrée au Registre sous le n° HE135306 Publicité dans les Echos le 09/06/2020 et correctif le 10/06/2020 Ont établi un projet commun de fusion transfrontalière par voie d'absorption d'Aricent Holdings Cyprus Limited par Altran ACT (la « Fusion ») dont les modalités sont les suivantes: -L'évaluation de l'actif et du passif de la Société Absorbée, dont la transmission est prévue à la Société Absorbante, est effectuée sur la base des bilans respectifs des parties au 31/12/2019. La valeur nette des actifs transférés par la Société Absorbée s'élève à la somme de 8.759.078 USD (soit 7.838.802,58 EUR selon le taux de conversion de la Banque de France en date du 02/06/2020) résultant d'un montant d'actif apporté s'élevant à 18.402.774 USD (soit 16.469.280,47 EUR selon le taux de conversion de la Banque de France en date du 02/06/2020) et d'un montant de passif pris en charge s'élevant à 9.643.696 USD (soit 8.630.477,90 EUR selon le taux de conversion de la Banque de France en date du 02/06/2020). Le montant de l'actif net apporté sera ajusté de sorte à refléter son montant définitif à la date de réalisation de la Fusion. - Toutes les actions de la Société Absorbée étant détenues par la Société Absorbante, la Fusion est réalisée sans augmentation de capital de la Société Absorbante. Il n'est par conséquent prévu aucun rapport d'échange de droits sociaux - Cette opération de Fusion ne dégage aucune prime de fusion - D'un point de vue juridique, la Fusion prendra effet le dernier jour du mois au cours duquel le certificat de légalité sera délivré par le greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre - Les créanciers peuvent obtenir une information exhaustive sans frais sur cette opération au siège de la Société Absorbante (96 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine). Ils peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de Nanterre dans les 30 jours de la dernière publication prévue par la loi - Les créanciers peuvent faire opposition au projet de fusion devant le Tribunal de district de Nicosie dans le

mois de la publication du projet de fusion dans le journal officiel chypriote - La Société Absorbante a 4 salariés et la Société Absorbée n'a pas de salariés. Aucune mesure concernant le personnel résultant de la Fusion n'est envisagée et les contrats de travail ne seront pas affectés par cette opération. Date du projet : 02/06/2020 Date et lieu de dépôt :03/06/2020 lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Nanterre au nom de la société ALTRAN ACT lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de (ETRANGER) au nom de la société Aricent Holdings Cyprus Limited.

